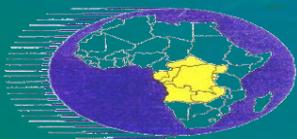


COMMISSION INTERNATIONALE DE SANTE AU TRAVAIL Institut du Travail d'Afrique Centrale

Département de Sante au Travail



**FORUM SOUS REGIONAL DE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL DE
POINTE NOIRE DU 16 AU 18 OCTOBRE 2023 PORTANT SUR LA
MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES DE SANTE ET SECURITE AU
TRAVAIL POUR TOUS EN AFRIQUE CENTRALE A L'HORIZON 2030.**



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Principaux événements mondiaux organisent dans le domaine de la prévention, le Congrès mondial de Sydney et le Congrès International de Marrakech sur la sécurité et la santé au travail sont devenus des forums mondiaux où plus de 3000 participants échangent des idées, discutent de recherche et de bonnes pratiques, et recherchent des solutions concrètes à des problèmes fondamentaux dans le cas de la sécurité et de la santé au travail.

L'édition 2023 du Congrès de Sydney aura pour thématique générale *Façonner le changement* et celui de Marrakech

L'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) est convaincue que les institutions de sécurité et santé au travail, comme le Département de Santé au Travail de l'Institut du Travail d'Afrique Centrale (ITAC/DEST) a un rôle essentiel à jouer dans l'instauration d'une culture de la sécurité et de santé au travail de nature à empêcher les blessures et les accidents sur le lieu de travail.

Elles ont pour rôle et pour devoir de protéger leur propre personnel contre les risques professionnels et d'agir de façon proactive vis-à-vis de leurs usagers, de telle manière que ces risques ne se matérialisent pas sous la forme d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Cependant, le monde du travail se transforme rapidement sous l'effet de l'arrivée de la robotique et de l'intelligence artificielle (IA) dans les lieux de travail, des modèles de travail flexibles et de la naissance de l'économie des plateformes, entre autres.

Cette évolution engendre de multiples difficultés du point de vue de la prévention, mais aussi d'innombrables idées, stratégies et solutions susceptibles d'aider les travailleurs, les employeurs, les pouvoirs publics et les institutions de sécurité au travail.

La stratégie **Vision Zéro** de 23^{ème} Congrès Mondial de Sydney en est un exemple. Le Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail accueille des intervenants de renommée mondiale et permet des expériences créatives, de nouer des liens avec des personnalités de haut niveau, d'accéder à des contenus de qualité supérieure et à un vaste réseau de professionnels de la sécurité et de la santé au travail.

Comme le service de santé et sécurité au travail de votre Pays, de votre Entreprise, Etablissement des toutes natures et des Administrations Publiques nationales, provinciales et locales travaille pour arriver à la **Vision Zéro** et surtout à la mise en place **des politiques de santé et sécurité au travail pour tous à l'horizon 2030**.

Il favorise le dialogue nécessaire pour repenser et résoudre des problèmes persistants afin d'instaurer des lieux de travail plus sains et sûr à l'avenir. Il promet en outre d'impulser un processus visant à créer un avenir dans lequel la santé et la sécurité au travail seront garanties et où les activités des entreprises et Administration publique seront menées de manière durable, dans un environnement de travail sain.

La Communauté Sous Régionale de Santé et Sécurité au travail de l'Afrique Centrale et des Autres Sous régions de l'Afrique qui, depuis le Congrès de Singapour en 2017 se mobilisent avant chaque Congrès Mondial de l'OIT, en convoquant des Forums Sous Régionaux de SST pour faire le point des états des lieux des politiques de SST de chaque pays, Entreprise, Etablissement et Administration publique afin d'identifier nos faiblesses mais aussi nos points forts afin d'envisager l'avenir avec confiance..



Dans cette démarche de la prévention et de la mise à niveau des nouvelles politiques de santé et sécurité au travail dans votre Pays, Entreprise, Etablissement et services de l'Administration publique, les partenaires sociaux à tous les niveaux, ont un rôle très important à jouer. Ce qui justifie notre insistance de voir les Syndicalistes, les Délégués syndicaux qui représentent les travailleurs et les fonctionnaires d'être très nombreux à Pointe Noire pour défendre le point de vue des salariés.

Il sera de même pour les Directeurs des Ressources Humaines dont la gestion de la politique de santé et sécurité au travail vient en deuxième position dans les six attributions de leurs fonctions. Ils doivent être là pour défendre les points de vue des Employeurs, en matière de SST.

A la sortie du Forum SST de Pointe Noire, les syndicats, les travailleurs et les représentants des Employeurs doivent avoir le même langage pour enfin construire une politique commune de santé et sécurité au travail en faveur des Agents et Cadres de leurs Entreprises, Etablissements et Administrations publiques. C'est l'un des objectifs du forum.

Le Département de santé au travail de l'Institut du Travail d'Afrique Centrale (ITAC/DEST), partenaire du 23^{ème} Congrès mondial de SST pour l'Afrique Centrale est engagé dans la mobilisation sans précédente de monde de SST de l'Afrique Centrale avec objectif d'obtenir la participation active de 11 pays de notre Sous-Région dans le Forum Sous Régional de SST ou nous attendons 300 participants.

Les pays de l'Afrique Centrale, les Entreprises, Etablissements des toutes natures et les Administrations publiques de notre Sous-Région doivent être les artisans du changement des politiques de santé et sécurité au travail dans nos pays et capable de participer aux efforts mondiaux de rendre les milieux du travail sain, sûr et salubre, de garantir un très bon état de santé physique et mentale à tous les travailleurs et fonctionnaires de l'Afrique Centrale car 2.181.000 accidents du travail et 75.000 décès par l'an, dans 11 pays de l'Afrique Centrale provoquent par des accidents du travail et des maladies professionnelles, c'est déjà trop...

Cette participation de l'Afrique Centrale aux deux événements mondiaux de SST (novembre 2023 et avril 2024) , passe obligatoirement par le Forum Sous Régional de Santé et Sécurité au Travail du 16 au 18 octobre 2023 à PointeNoire, République du Congo organise par Conseil Régional Interprofessionnelle de santé au travail de l'Afrique Centrale (CRISAC) et le Département de santé au travail de l'ITAC avec les soutiens du Conseil International de santé au Travail (ICOH), de l'Organisation internationale du Travail (OIT), et des Ministres du travail des pays membres de la CEEAC.

Si le Forum sous régional de SST de Pointe Noire nous permettra de connaître notre responsabilité individuelle et collective en matière de santé et sécurité au travail envers nos concitoyens qui nous oblige d'avoir un environnement du travail sain, sûr et décent, le 23^{ème} Congrès mondial de SST, vous propose d'intégrer vos politiques nationales en matière de SST dans la politique mondiale de SST, tourne vers l'avenir et capables de garantir des milieux du travail sain et sûr, dans 148 pays, membres des Nationaux Unies.

Ce qui justifie le thème principal de Forum de SST de Pointe Noire **« Quelle est votre Vision Zéro de Santé , Sécurité et Hygiène au Travail , pour votre Entreprise , Administration publique et les Pays de l'Afrique Centrale ».**

Nous vous attendons très nombreux à Pointe Noire pour préparer l'avenir avec confiance et détermination.

VOS RAPPORTS PORTANT SUR L'ETAT DE LIEU DE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL DE VOTRE PAYS, ENTREPRISE, ETABLISSEMENT ET ADMINISTRATION PUBLIQUE 2020-2022

Les dispositions de la législation nationale de chaque pays de la Sous-Région en matière de santé et sécurité au travail, complété par des conventions 120, 155 et 187 de l'OIT, nous oblige, nous citons : *«l'Employeur de toute catégorie a l'obligation légale de garantir un très bon état de santé physique et mentale aux Agents et cadres qui ont le droit inaliénable d'exercer leurs fonctions manuelles, ouvrières et intellectuelles dans un environnement du travail salubre, sain et sûr, excepte des maladies et des accidents du travail» fin de citation.*

A partir des dispositions légales reprises ci-dessus, chaque Entreprise, Etablissement des toutes natures et services de l'Administration publique ont l'obligation légale d'organiser les systèmes de santé et sécurité au travail efficace, moderne et adapté qui se conforment strictement aux normes pertinentes nationales et internationales du travail de l'OIT, en vigueur et qui s'appuient sur la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.



Est-ce que votre Pays, Entreprise, Etablissement et services de l'Administration publique organise-elle, un système de santé et sécurité au travail qui se conforme à la loi ?

Pour être honnête avec nous-même et avec les travailleurs et fonctionnaires de votre pays, Entreprise, Etablissement et services de l'Administration, nous devons reconnaître que 92 % des pays de l'Afrique Centrale, des Entreprises, des Etablissements et des Administrations publiques n'ont pas des politiques de santé et sécurité au travail et n'organisent pas des systèmes de santé et sécurité au travail qui se conforment à la loi. Ils laissent leurs Employés exercer leurs fonctions dans un environnement du travail infrahumaine, sources principales des maladies et des accidents du travail en Afrique Centrale.

Après la pandémie de la COVID-19 en 2021, l'ITAC/DEST a organisé, un audit participatif de SST qui nous a donné l'idée exacte de la situation chaotique de santé et sécurité au travail en RDC et qui est presque la même dans tous les pays de l'Afrique Centrale.

Est-ce qu'il est de notre responsabilité de laisser les milieux du travail de l'Afrique Centrale dans l'état où ils se trouvent aujourd'hui et connu de tous ? , ou nous devons réagir avec fermeté pour changer une fois pour toute nos environnements du travail insalubres et indécentes. Le 2^{ème} Forum SST de l'Afrique Centrale à la vocation première d'assister les pays de l'Afrique Centrale, les Entreprises, les

Etablissements des toutes natures et les Administrations publiques à réaliser tous les objectifs de la politique de « **de santé et sécurité au travail pour tous en Afrique Centrale à l'horizon 2030.**

Nous avons besoin de votre rapport que vous présenterez pendant le forum SST de Pointe Noire, sur l'état de lieu de santé et sécurité au travail s'il existe vraiment (de votre pays, Entreprise, Etablissement et Administration publique) et comment vous envisagez l'avenir ? Et comment vous devez réaliser les objectifs de santé et sécurité au travail pour tous vos Agents et Cadres à l'horizon 2030.

Devant des grands évènements mondiaux de Santé et Sécurité au Travail 2023 et 2024 (Sydney et Marrakech) , l'Afrique Centrale qui est un très mauvais élève sn matière de santé et sécurité au travail , doit occuper la place qui lui revient dans la Communauté mondiale de Santé et Sécurité au travail en appliquant et faire appliquer les normes nationales et internationales de l'OIT en matière de santé et sécurité au travail pour vos Entreprises, Etablissements et Administrations publiques dont 92% n'ont pas des politiques nationales en matière de santé et sécurité au travail avec des conséquences désastreuses pour la santé des travailleurs et des fonctionnaires.

Ce qui justifie, notre invitation qui vous propose de participer au Forum Sous Régional de SST de Pointe Noire, République du Congo qui est organisé avant le Congrès de Sydney 2023 et de Marrakech 2024 **dont nous vous demandons de participer très nombreux.**

Qu'est-ce que l'ITAC ?

L'Institut du Travail de l'Afrique Centrale (ITAC) une Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING) à caractère scientifique, pédagogique et du travail et à Vocation Sous Régional avec compétence dans 11 pays de l'Afrique Centrale, membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), crée par le Conseil Régional des Syndicats d'Afrique Centrale (CSAC) qui regroupe 5.000 syndicats de 11 pays de l'Afrique Centrale, l'ITAC est reconnu comme une OING à l'utilité publique régionale.

C'est une OING libre, autonome, avec des pratiques et Directions démocratiques entièrement contrôlés par ses 279 membres qui organisent 1.120.000 Membres dans 11 pays de l'Afrique Centrale.

L'ITAC dispose le statut consultatif général à l'Organisation Internationale de la Francophonie (21ème Organisations) et dans les Organisations des systèmes des Nations Unies .Membre effectif de la Fédération Syndicale Mondiale (FSM), de l'Association Internationale des Relations Professionnelles et du Travail (ILERA) et de Conseil International de Santé au Travail (ICHO), l'ITAC entretien des très bonnes relations avec Institut Japonais du Travail et avec plusieurs Associations Nationales des Relations Industrielles (USA, Canada, Chine etc....)

L'ITAC est un acteur stratégique majeur dans le secteur des relations Professionnelles et du Travail dans 11 pays de l'Afrique, il est reconnu par la CEEAC et la SADC, comme un Cabinet des Relations Professionnelles et du travail, un Centre de formation continue pendant la carrière, un Centre de l'Education ouvrière et un Bureau des recherches en matières du travail en Afrique Centrale, ce qui nous

permet de siéger, comme membre effectif aux Conseils Régionaux du Travail de l'Afrique Centrale et de l'Afrique Australe.

Nous organisons **des formations sur mesure** à votre demande dans tous les secteurs et à votre demande et nous pouvons nous déplacer jusqu'à votre ville ou localité pour vous dispenser des formations de haut niveau.

Nous sommes partenaires de 114 Organisations de formations publiques et privées dans 92 pays.

CONTACT

INSTITUT DU TRAVAIL DE L'AFRIQUE CENTRALE (ITAC)

Département de Santé au Travail

Bureau des Recherches et Développements

B.P. 2901 Kinshasa I, RD Congo

Tél : 00243821776118-897158610

E-mail : itac.orgsr@gmail.com

Site Web: www.itac-ilca.org

2. LES OBJECTIFS DU FORUM SST

Le Forum de SST de pointe Noire poursuit des objectifs stratégiques ci-dessous :

- a. Faire le point de la situation réelle de santé et sécurité au travail en Afrique Centrale (Entreprise, Etablissement et Administration publique) et de s'informer sur l'évolution rapide des sciences de santé et sécurité au travail au cours de vingt dernières années dans le monde ;
- b. A travers vos rapports, faire une évaluation critique des activités de SST de chaque pays de l'Afrique Centrale (Entreprises, Etablissements des toutes natures et les Administrations publiques) afin de proposer des solutions idoines qui protégeront les travailleurs et les fonctionnaires dans leurs milieux du travail
- c. Doter l'Afrique Centrale de la politique commune en matière de santé et sécurité au travail ;
- d. Faire de la politique de l'OIT/OMS portant sur « Santé et Sécurité au Travail pour tous en Afrique Centrale à l'horizon 2030, un objectif stratégique majeur des tous les pays de l'Afrique Centrale, des Entreprises, Etablissements des toutes natures et des Administrations publiques de 11 pays de l'Afrique Centrale ;
- e. Eliminer les milieux du travail avec des conditions du travail infrahumaines à l'horizon 2030 ;
- f. Assiste les pays de l'Afrique Centrale à mettre en place des politiques de santé et sécurité au travail sur le plan national et qui auront des effets bénéfiques pour les Entreprises, Etablissements des toutes natures et les Administrations publiques car 98% des travailleurs et des fonctionnaires seront en bonne santé physique et mentale pour produire d'avantage et participer à la prospérité pour tous ;
- a. Préparer la participation effective de 11 pays de l'Afrique Centrale au 23^{ème} Congrès mondial de SST de Sydney du 26 au 30 novembre 2023 et au 19^{ème} Congrès International de santé au travail de Marrakech , Maroc du 28 avril au 03 mai 2024 en présentant un rapport unique qui reprend nos préoccupations légitimes en la matière.

3. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Le Forum SST Afrique Centrale 2023 ne poursuit qu'un seul et unique objectif spécifique à savoir :

- 
1. Doter chaque pays de notre sous-région, Entreprise, Etablissement des toutes natures et Administration publique des politiques de santé et sécurité au travail modernes, efficaces et adaptées qui se conforment strictement à la loi et qui auront comme avantage d'éliminer les conditions du travail inhumaines, sources principales des maladies et des accidents du travail et de garder tous les travailleurs et fonctionnaires en bonne santé pour qu'ils produisent d'avantage et participer à la prospérité et au développement de l'Afrique Centrale.

4. RESULTATS ATTENDUS

Le Forum Sous Régional de SST de Pointe Noire aura comme résultat attendu ci-dessous :

- a. Les Employeurs publiques et privées doivent Garantir à chaque travailleur, fonctionnaire et paysan de l'Afrique Centrale est très bon état de santé physique et mentale et de reconnaître leurs droits inaliénables d'exercer leurs fonctions manuelles, ouvrières et intellectuelles dans un environnement du travail sain, sûr et salubre, excepte des maladies et des accidents du travail. De promouvoir la culture de la prévention pour tous.
- b. Doter les Entreprises, Etablissements des toutes natures et les Administrations publiques de 11 pays de l'Afrique des systèmes de santé et sécurité au travail qui se conforment strictement aux normes nationales et internationales en vigueur en matière de santé et sécurité au travail ;
- c. Faire le point de l'état de lieu des politiques nationales de SST de chaque pays de l'Afrique Centrale mais également des institutions nationales de SST, des Entreprises, Etablissements et Administrations Publiques de 11 pays de l'Afrique Centrale ;
- d. Adopter le programme de l'OIT/OMS portant sur le concept « **Santé et Sécurité au Travail pour tous en Afrique Centrale à l'Horizon 2030** »
- e. Aidez chaque pays de l'Afrique Centrale, à mettre en place la politique nationale en matière de santé et sécurité au travail qui se conforment à la loi ;
- f. Organisez la lutte contre les effets néfastes du changement climatique sur la santé des travailleurs, des fonctionnaires et des paysans ;
- g. Encourager les responsables nationaux de santé et sécurité au travail, les Ministres du travail, de la santé publique, de la fonction publique et de développement rural, de faire de la politique de santé et sécurité au travail, une priorité des priorités ;
- h. Adopter un rapport sous régional unique qui reprend tous les rapports nationaux, des entités et des ONG, pour permettre aux instances régionaux et nationaux de SST de trouver des solutions en matière de santé et sécurité au travail qui se conforment aux lois nationaux et aux normes de l'OIT ;
- i. Partager des expériences entre les Entreprises, Etablissements, Administrations publiques sur le plan national, local et sous régional en matière de la gestion des politiques de SST
- j. Préparer la participation effective des institutions Nationales de SST, des ONG qui œuvrent dans le secteur du travail, les syndicats, les Entreprises, les Etablissements des toutes natures, les Administrations publiques nationales, provinciales et locales de 11 pays de l'Afrique Centrale de participer au 23^{ème} Congrès Mondial de SST, du 26 au 30 novembre à SYDNEY, Australie ;
- k. Assurer le bien-être au travail aux travailleurs, fonctionnaires et paysans de l'Afrique Centrale.

5. PERSONNES RESSOURCES

Ce Forum sous régional de SST est exclusivement réservé aux cadres ci-dessous de 11 pays de l'Afrique Centrale :

- a. Les Directeurs de Santé et Sécurité au travail des Ministères du travail de 11 pays de l'Afrique Centrale ;
- b. Les Directeurs de santé au travail des Ministères de santé publique de 11 pays de l'Afrique Centrale ;
- c. Les Directeurs de santé et sécurité au travail du Ministère de la Fonction publique de 11 pays de l'Afrique Centrale ;
- d. Les Médecins du Travail et les Médecins faisant fonction des Médecins du travail, les responsables de santé au travail des Entreprises, Etablissements des toutes natures et des Administrations publiques ;
- e. Les Directeurs des Ressources humaines des Entreprises, Etablissements des toutes natures et des Administrations Centrales ;
- f. Les Présidents des Délégations Syndicales ;
- g. Les responsables de la sécurité au travail des Entreprises, Etablissements et Administrations publiques ;
- h. Les Leaders Syndicaux
- i. Les Chefs des Bureaux de bien-être au travail des Administrations Centrales ;
- j. Les travailleurs et fonctionnaires des toutes catégories.

6. LIEU ET DUREE DE LA FORMATION

Le Forum sous régional de SST 2023 sera organisé à l'Hôtel Hilton de Pointe Noire du 16 au 18 octobre 2023, chaque jour de 09h30 à 16h30 de lundi à mercredi (pause-café de 10h00 à 10h30, Diner de 14h00 à 15h00 et 16h30 fin de la journée).

Il est prévu la visite pédagogique de Port Autonome de Pointe Noire le jeudi 19 octobre 2023 de 10h00 à 15h00. La visite touristique du marché de Cabinda dans la frontière entre l'Angola et la République du Congo le vendredi 20 octobre 2023, le Samedi 21 octobre 2023, le Départ pour vos pays respectifs.

7. FRAIS PEDAGOGIQUES

Les frais de participation et d'organisation sont fixés, exceptionnellement à 350 Euros par participant et doivent être versé dans les comptes des Organismes via comptes de l'ITAC, 10 jours avant le début du Forum Sous Régional de SST 2023 le lundi 16 octobre 2023. Les frais pédagogiques, de voyage, de séjour et d'autres frais connexes des participants sont en charge de votre Employeur. Nous n'acceptons plus la participation à crédit

Institut du Travail de l'Afrique Centrale

COMPTE EUROS EQUITY BANK CONGO/RDC: N°: 00018050020200000041686
Euros, Kinshasa RDC:

8. APPROCHE PEDAGOGIQUE

- Rapports Nationaux des Ministères du Travail, de la Santé, de la Fonction publique et de développement rural, des structures de SST, des Entreprises, Etablissements et des Administrations Centrales, des ONG et Syndicats sont obligatoires pour 11 pays de l'Afrique Centrale)
- Théories + pratiques ;
- Echanges d'expériences.

9. INSCRIPTIONS

Chaque participant doit s'inscrire à partir du 01 aout au 10 octobre 2023. :
Vous pouvez nous transmettre votre formulaire d'inscription en annexe,
directement à E-mail : itac.orgsr@gmail.com, Tél/WSP : 00243895700569.

A partir de 10 octobre 2023, nous n'accepterons plus des inscriptions. Nous arrêterons des inscriptions dès que nous atteignons le nombre de 300 inscrits en ordre de paiement des frais pédagogiques de 350 Euros.

Nous attendons les 300 participants de l'Angola, de Burundi, du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la Quinée Equatoriale, de la RDC, la RCA, de Rwanda, de Sao Tome et Principe et le Tchad.

PREREQUIS

Le Forum de SST est non seulement réservé aux ressortissants de 11 pays de l'Afrique Centrale mais également aux ressortissants des tous les pays de l'Afrique Centrale, membres de l'Union Africaine qui souhaitent y participer et sont en ordre de paiement des frais pédagogiques et d'organisation, avant le 10 octobre 2023.

LES INVITATIONS DE SYDNEY ET DE MARRAKECH

Les invitations de Sydney et de Marrakech seront remises aux professionnels de santé et sécurité au travail sur place à Pointe Noire. Elles sont réservées uniquement aux Professionnels de SST qui s'inscriront au Forum sous régional de SST de Pointe Noire avant 10 octobre 2023.

10. ACCUIEL, HEBERGEMENT et VISA

Tous les participants, doivent arriver à Pointe Noire au plus tard le samedi 14 octobre 2023 et quitteront cette ville le 21 octobre 2023t. L'ITAC et ses partenaires ne prennent pas en charge les frais pédagogiques, de séjour (logement, transport local et restauration), frais de voyage et d'autres frais connexes qui sont en charge de votre Employeur.

Nous avons négocié les frais forfaiteurs pour tous nos participants et avons retenu trois hôtels pour vous loger et qui sont tous dans les environs de l'hôtel le Ruisseau, il s'agit :

a. HEBERGEMENT

1. Hôtel le Ruisseau de quatre étoiles (40 Dollars Us la nuit): E-mail : ruisseauhotel@gmail.com
Tél : 0024204 444 97 21
2. LARYHOTEL, de deux Etoiles, Tél : 00242 688 00 00 (25 Dollars Us /Nuit
3. Hôtel NGALAMBI AEROPORT, TEL : 00242 06 650 9368, de deux Etoiles (25 Dollars Us).
4. Hôtel TSHIKANDA Tél :00242



b. RESTAURATION

- Nous vous prions de visiter le restaurant partenaire et de manger un très bon plan avec 5 Dollars Us, soit 3.000 FCFA. ;
- Une bière à 500 FCFA partout dans la ville



C. TRANSPORT.

Le taxi à Pointe Noire à 1.000 FCFA, quel que soit la distance ou des passagers dans votre voiture et le mini Bus à 500 FCFA.

11. APPORT DES SERVICES DE L'EMPLOYEUR.

Nous vous demandons de solliciter les services de Protocole de votre Employeur pour vous assister dans vos démarches d'obtention des visas à l'Ambassade de la République du Congo de votre pays. L'ITAC et ses partenaires vous transmettra votre invitation que si vous êtes en ordre de paiement de vos frais pédagogiques et cela 10 jours, avant votre départ Pointe Noire.

Les pratiques comme la corruption, le vol, les détournements, le harcèlement sexuel et l'agression sont prohibés à l'ITAC parce qu'elles violent des valeurs fondatrices de notre Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING). Nous nous réservons le droit d'exclure tout participant qui ne respectera pas cette disposition.

Nous serons très heureux de vous recevoir à Pointe Noire le samedi le 16 septembre 2023.

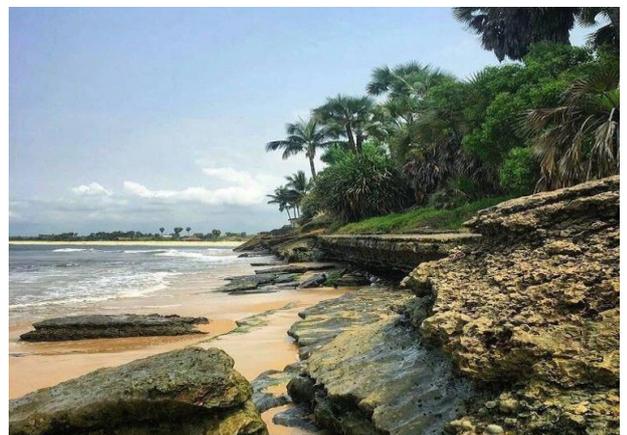
12. VOLET TOURISTIQUE DU FORUM

12.1. Pointe Noire et ses Environs

Comment Pointe Noire est devenu une destination touristique populaire En Afrique centrale

Deuxième ville de la république du Congo, Pointe-Noire a été fondée en 1921, en raison des qualités maritimes de la baie, lorsqu'il a fallu fixer un terminus maritime à la voie ferrée Congo-Océan entre Brazzaville et l'océan Atlantique.

La construction de la ligne de chemin de fer, celle de la ville, puis les activités portuaires attirèrent des milliers de ruraux en quête d'un emploi. Si Pointe- Noire ne comptait encore que 8 000 habitants en 1939, il y en avait 32 000 en 1955, 75 000 en 1952 et 663 400 en 2005 (1 million hab. environ pour l'agglomération).





L'expansion s'est accomplie vers le nord-est, au-delà de la rivière Songolo, alimentée d'abord par le boom économique des années 1970-1980 puis, dans les années 1990, par des migrants fuyant les affrontements des guerres civiles.

Pointe-Noire, autrefois appelée «le poumon de l'Afrique Equatoriale Française, est avant tout un port maritime – le seul du pays – et une gare. L'un et l'autre voient passer des gros tonnages, hier de manganèse (depuis la mise en service du Transgabonais, en 1986, le minerai de Moanda n'est plus exporté via le Congo-Océan), aujourd'hui de pétrole (terminal de Djeno) et de bois, notamment. Les activités industrielles (raffinerie de pétrole) et le commerce (import-export, redistribution)

Voyager à Pointe Noire la Verte.

Venez à Pointe Noire la verte, avant d'aller au Ciel. Pointe Noire la verte est une ville calme où la qualité de vie est meilleure qu'à Brazzaville et d'autres villes d'Afrique Centrale comme Kinshasa et Luanda. Le coût de la vie est acceptable et la sécurité est assurée par une police très engagée et stricte. Les restaurants populaires vous donnent l'occasion de goûter la magie de la cuisine des rives gauche et droite du fleuve Congo mais également la cuisine ouest africaine.

Votre sécurité est garantie y compris votre bien-être pour un séjour des rêves. Les langues parlées à Pointe Noire sont le Lingala, le Kikongo et le Français.

Vous pouvez arriver à Pointe Noire par une belle route de 560 Kms de Brazzaville à Pointe Noire en passant par la ville de DOLESIE, la ville culturelle, avant d'arriver à Pointe Noire. N'oubliez pas votre appareil de photo, un véritable voyage des rêves avec 25 Dollars Us ou vous découvrirez des paysages magnifiques.

Vous avez un avion chaque heure pour Pointe Noire jusqu'à 21h00, le prix de billet aller et retour est de 150 Dollars Us, prenez votre temps pour manger les MABOKE des poissons frais à Brazzaville, avant de prendre votre avion pour Pointe Noire, pendant 45 Minutes.

Nos Forums, Congrès et Conférences sont des occasions pour les travailleurs et les fonctionnaires de deux rives du fleuve Congo d'organiser le TOURISME FAMILIAL à Pointe Noire, Lobito, Kigali et Kribi. Pour 2023, venez avec nous à Pointe Noire, la verte.

Les activités du week-end

Beaucoup pratiquent des activités de plein air : surf, golf, tennis, moto... Et le dimanche les Touristes quittent Pointe-Noire pour les plages avoisinantes :

- Matombi : La plage n'est pas dangereuse. Le paysage est beau et la baie est jolie mais la mer n'est pas claire. C'est très sympa avec des enfants. Les cases sont très simples et très familiales.
- Pointe Indienne: Plus chic. Certaines cases sont en dur avec le confort. Beaucoup de rochers mais une mer plus claire.
- Mvassa : Très bel endroit qui attire les passionnés de surf. La mer peut être dangereuse.

Pour aller à Pointe Indienne et Mvassa, il faut un 44 Certaines familles achètent ou louent des cases à l'année sur le bord de la plage.

Les expatriés jouent à Robinson Crusoe puisque la plupart n'ont ni eau ni électricité dans leur case. Les familles se retrouvent parfois pour des barbecues. On lit, on bavarde, on se promène, on se baigne, c'est très reposant et dépayçant.

Avantages et inconvénients de la vie à Pointe Noire

Le pays est calme et la population accueillante.

On est au contact des habitants très facilement et il y a une vraie communication. Très vite, en dehors de Pointe-Noire on découvre des villages insolites. Mais Pointe-Noire n'est pas une région organisée pour recevoir des touristes ; pas d'organisation d'excursions ou de séjours autour de Pointe-Noire, très peu d'hôtels. Pour sortir en brousse, il faut s'organiser entre amis, c'est compliqué.

La santé est un sujet qui inquiète car les infrastructures médicales ne sont pas nombreuses et certaines cliniques peu performantes. Mais les expatriés se débrouillent et globalement ça se passe bien. Le paludisme est très présent et il convient de suivre à la lettre les précautions des Médecins. Dernier point : on conduit sans problème à Pointe Noir.



Fait à Pointe Noire, le 01 mai 2023.



Chef de Service Administratif

Aron KABEYA MENGEL